

COMMUNICATIONS **OFFICIELLES**

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading

REUNION D'INFORMATION

Nous invitons l'ensemble du personnel du CERN à une réunion d'information générale qui se tiendra dans l'amphithéâtre le MARDI 2 OCTOBRE 1979 à 16 heures.

A cette réunion, nous passerons en revue les activités du CERN et présenterons les perspectives d'avenir pour le Laboratoire ainsi que l'état actuel de l'examen des traitements et des conditions sociales du personnel du CERN. La traduction simultanée en français et en anglais sera assurée dans l'amphithéâtre; la réunion sera retransmise sur circuit fermé de télévision, sans traduction, dans la Salle du Conseil et les amphithéâtres des ISR et du SPS.

J.B. Adams - Directeur général Exécutif L. Van Hove - Directeur général de la Recherche

INFORMATION MEETING

We would like to invite all CERN personnel to a general information meeting which will be held in the Auditorium on TUESDAY 2 OCTOBER 1979 at 16.00 hours.

We will present at the meeting a review of the work of CERN and the future outlook for the Laboratory, and the present state of the review of salaries and social conditions of CERN Staff. Simultaneous translation will be available in French and English in the Auditorium and closed-circuit television transmission of the meeting, without translation, will be available in the Council Chamber, the ISR and the SPS Auditoriums.

J.B. Adams - Executive Director-General L. Van Hove - Research Director-General

CONGES DE FIN D'ANNEE

Cette année, le Laboratoire sera fermé du 22.12.1979 au 1.1.1980.

Les jours suivants seront considérés comme jours fériés officiels : lundi 24, mardi 25, lundi 31 décembre 1979, et mardi 1er janvier 1980.

Trois jours de congé seront déduits pour les mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 décembre 1979.

Le premier jour de travail de la nouvelle année sera le mercredi 2 janvier 1980.

Division du Personnel / Tél.3238

VOITURES ABANDONNEES SUR LE SITE DU CERN

Le nombre de voitures abandonnées sans plaques va croissant.

Leurs propriétaires sont priés de s'annoncer au Service de sécurité (M. Bruneau, tél. 6622) avant le 1er octobre prochain afin de faire part de leurs intentions.

On demande d'apporter les preuves de propriété des voitures en question.

Services Généraux / Division HS

CHRISTMAS AND NEW YEAR HOLIDAYS

This year, the Laboratory will be closed from 22.12.1979 to 1.1.1980.

The following days will be considered as official holidays : Monday 24, Tuesday 25, Monday 31 December 1979, and Tuesday 1 January 1980.

Three days of annual leave will be deducted for Wednesday 26, Thursday 27 and Friday 28 December 1979.

The first working day in the New Year will be Wednesday 2 January 1980.

Personnel Division / Tel.3238

ABANDONED MOTORCARS ON CERN SITE

The number of abandoned motorcars with no registration number plates is increasing.

Owners are requested to come forward before the 1st of October next, in order to discuss with Site Security (Mr. Bruneau, tel. 6622) what steps they intend taking.

Please bring a proof of ownership.

General Services / HS Division

1. A la septième réunion du Groupe de travail du Comité des finances RESCO, le 17 septembre 1979, la Direction, dans une déclaration, a précisé sa position et mentionné, parmi les points qui restent à régler, ceux qu'elle juge les plus importants, à savoir :

- l'indice des traitements : il devrait être accordé intégralement et appliqué correctement selon une méthode convenue, jusqu'au prochain examen des traitements;
- la garantie des pensions : la Direction a souligné l'importance des recommandations que le Groupe constitué par le Comité du Conseil devrait déposer sur ce point vers la fin de l'année;
- les niveaux des pensions : l'étude des niveaux de pensions dans d'autres organisations devrait être menée à bien aussi rapidement que possible et il a été demandé avec insistance au RESCO de formuler des recommandations visant à atténuer l'incidence de l'imposition des pensions du CERN et de prévoir des dispositions concernant d'autres questions connexes telles que l'indexation.

2. C'est seulement lorsque ces points importants auront été réglés que l'examen global des conditions financières et sociales qui était souhaité pourra être présenté sous la forme d'un dispositif d'ensemble convenablement équilibré.

3. Les représentants de l'Association du personnel ont proposé un certain nombre d'amendements au projet de procès-verbal de la réunion précédente. Ils ont également exposé les vues du personnel sur les questions précitées et souligné avec force qu'il importe d'examiner globalement l'ensemble des dispositions avant de prendre des décisions sur chacun des points.

4. Le Groupe a ensuite entendu un rapport du Président du Groupe de travail ESO/LEBM chargé d'étudier la possibilité pour ces deux organisations d'adopter le système de rémunération des Organisations coordonnées. Le Groupe RESCO a estimé que la question d'une solution analogue pour le CERN dépassait les limites de son mandat et qu'il appartenait aux Directeurs généraux de la soumettre au Conseil.

5. Le Président du Sous-groupe RESCO sur les pensions a rendu compte de la première réunion, tenue le 12 septembre, qui a pris un bon départ.

6. Le Groupe a ensuite examiné le reste du projet de textes des Statut et Règlement du personnel et approuvé notamment les articles relatifs à la formation et aux conditions de remboursement du congé dans les foyers. En ce qui concerne les indemnités d'extinction du contrat, le Groupe s'est accordé sur la proposition de porter les montants actuellement versés en cas de départ négocié (1 mois par année de service) à 24 mois de traitement de base au maximum et ce pendant une période de trois ans.

7. Le Groupe s'est enfin penché sur l'assurance chômage et l'indice des traitements, et convenu de poursuivre l'examen de ce dernier ainsi que de l'allocation pour frais d'études lors de la prochaine réunion.

1. At the 7th Meeting of the Finance Committee RESCO Working Group, on 17 September 1979, the Management made a statement clarifying its position and mentioned the following items in the Review which it considered the most important among those still to be dealt with :

- The Salary Index should be granted fully and applied correctly according to an agreed method until the next salary review;
- Pension Guarantees : the Management stressed the importance of recommendations on this from the Group appointed by the Committee of Council which are expected towards the end of the year.
- Pension levels : the study of pension levels in other organizations should be completed as soon as possible and RESCO was urged to come forward with recommendations aimed at alleviating the taxation effects on CERN pensions, with provision for other related issues such as indexation.

2. Only when these important issues had been dealt with, could the desired Comprehensive Review of Social and Financial Conditions be brought together in the form of a package and its proper "balance" achieved.

3. The Staff Association representatives proposed a number of amendments to the draft Minutes of the previous meeting. They also gave the views of the personnel on the above issues and strongly emphasized the importance of considering the package as a whole before taking decisions on individual items.

4. The Group then heard a report from the Chairman of the ESO/EMBL Working Group which had studied the possibility of their adopting the remuneration system of the Co-ordinated Organizations. The RESCO Group considered that the question of a similar arrangement for CERN was outside its terms of reference and was a matter for the Directors-General to take up with Council.

5. The Chairman of the RESCO Sub-Group on Pensions reported on its first meeting held on 12 September, at which a good start had been made.

6. The Group then reviewed the remaining draft texts for the Staff Rules and Regulations and approved in particular those relating to training and home leave reimbursement conditions. On termination indemnities, it was agreed to propose an increase to the present payments for negotiated departures (1 month per year of service) to a maximum of 24 months' basic salary; this to apply during a three-year period.

7. The Group proceeded to discuss unemployment insurance, and the salary index, and agreed to continue consideration of the latter at the next meeting, together with the education grant.